



Tél : 04-79-63-50-83

Fax : 04-79-63-51-54

AU CONSEIL MUNICIPAL DU 20/06/2014

Elections des délégués du Conseil Municipal et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs le 28 septembre 2014 :

- Election de trois délégués titulaires, sont élus :
 - o Clarence APPELL
 - o Robert COLICCI
 - o Jean Christophe EICHENLAUB

- Election de trois suppléants, sont élus :
 - o Michel FAVRIN
 - o Lucien MASSONNAT
 - o Frédéric THOMAS

Base de loisirs : Monsieur le Maire rapporte au Conseil Municipal la réunion qui s'est tenue en Mairie, à la demande des riverains, qui souhaitent une restriction d'utilisation du terrain omnisport ainsi que la pose d'un filet de protection. Considérant que les aménagements n'auront aucun effet sur les nuisances sonores provoquées par les utilisateurs, le Maire propose la pose d'une clôture avec portillon permettant un contrôle de l'utilisation de cet espace. Le Conseil Municipal après délibération décide la mise en place de cette clôture (1 abstention)

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la consultation a été lancée pour la construction de l'abri 5m x 4m à usage des jeunes de la commune. L'ouverture des plis sera effectuée par la commission d'appels d'offres pour une réalisation dès que possible. Monsieur Antoine HUYNH est contre ces deux projets.

Ecole :

- le changement de l'ensemble des stores extérieurs 6 880,00 € TTC sera effectué cet été (système motorisé),
- l'installation d'un vidéo projecteur en salle BCD avec ordinateur très prochainement (montant 1 157,00 €),
- accord de principe du Conseil Municipal pour les sorties de ski de fond.

Madame Clarence APPELL, adjointe au Maire, donne lecture du compte-rendu du Conseil d'école du 10 juin 2014. L'effectif prévisionnel à la rentrée 2014 s'élève à 100 élèves. Elle transmet à l'équipe municipale les remerciements de l'équipe enseignante pour sa réactivité et sa rapidité d'exécution des demandes formulées.

Concernant la cantine, le choix du nouveau prestataire s'oriente vers la société « Mille et un repas » présentant un très bon rapport qualité prix.

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer une convention avec l'A.C.E.J permettant la mise à disposition pour 20 heures environ d'un salarié remplissant les conditions nécessaires à la signature d'un contrat d'avenir (75% du SMIC pour un temps plein). Cette personne permettra de renforcer le personnel en place à la cantine et à la garderie à compter de 16 heures jusqu'à 18h30.

Aménagement de l'entrée du village : Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que compte tenu de l'ancienneté du dossier (2012), il convient d'informer le Conseil Général du maintien de la demande de subvention. Le Conseil Municipal après avoir pris connaissance du projet est favorable au maintien de cette demande de subvention concernant l'aménagement du carrefour et du trottoir en précisant que les travaux ne seront pas engagés en 2014.

Accessibilité Mairie et Ecole : Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le dossier de demande de subvention déposé auprès des services de l'Etat sera probablement retenu dès cette année (36% de subvention) permettant la réalisation d'une première tranche 3^{ème} et 4^{ème} trimestre 2014 (ascenseur de la Mairie et rampe de l'école). Le Conseil Municipal autorise le Maire à déposer une demande de subvention complémentaire au titre de la réserve parlementaire.

Vente du bâtiment «Les tilleuls» : Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier de Monsieur le Maire de Chilly-Mazarin proposant à la commune d'acquérir ce bien d'une valeur estimée par France Domaine à 130 000 €. Le Conseil Municipal apprécie la démarche de la ville de Chilly-Mazarin mais diffère sa décision qui sera prise après visite des locaux.

Urbanisme : une réunion d'information et d'échanges sur l'urbanisme (PLU et futur Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) sera organisée par la CALB pour les élus de chaque commune.

Dossiers en cours :

- Permis de construire de M. Florian COLIN : extension d'une maison allée de la ferme
- Permis de construire de M. Loïc CHAPEAU et Mme Katia BELIEN : construction d'une maison individuelle route du Marterey
- Permis de construire MNB Architecteur : construction d'une villa de 4 logements
- Déclaration préalable de travaux de M. Pascal MERMOZ : modification des façades et pose de vélux route du Marterey.
- Déclaration préalable de travaux de M. Olivier PIFFETEAU : modification des façades et photovoltaïque route des Favrins
- Déclaration préalable de travaux de M. Bruno GUINAND : modification des façades et extension d'habitation route des Favrins

Chemin des Granges : une visite sur place de la Commission des travaux sera effectuée pour juger de la nécessité de prolonger le drainage existant dans un souci de conservation de la voie.

Bâtiment cantine garderie : M. le Maire donne connaissance au Conseil Municipal d'un devis qu'il avait souhaité pour la fourniture de produit permettant d'empêcher le noircissement du bois. Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, ne souhaite pas pour l'instant faire procéder à son application.

Eau potable : le Conseil Municipal retient le devis de l'entreprise SAUR pour l'entretien des 7 réducteurs de pression (1 869,00 € HT).
Pour le lavage des réservoirs (4 réservoirs 1 350€ HT) avec utilisation de produit approprié dans un souci d'amélioration de la qualité de l'eau distribuée

Bois bord de route : une vente de lots de bois de chauffage déposés route forestière et route des Favrins sera prochainement proposée aux habitants de la commune. Une information sera distribuée dans les boîtes aux lettres

Voirie : le Conseil Municipal retient les devis de l'entreprise BLONDET pour :

- la réalisation d'emploi partiel au P.A.T automatique sur la voirie communale : 15 480 € TTC
- réalisation en enrobé du trottoir chef-lieu au parc Lavy : 8 271,60 € TTC

Les travaux seront réalisés très prochainement.